

Interview d'une journaliste rwandaise.
(Propos recueillis par Théo Minoc et Killian Gouletquer)

(La journaliste faisant l'objet d'une expatriation à cause du régime en place, à sa demande nous ne citerons pas son nom)

Le lycée de l'Harteloire ayant récemment été sélectionné parmi plus de 200 établissements dans le cadre d'un partenariat entre l'Education Nationale et la Maison des Journalistes, nous avons reçu il y a quelques temps une journaliste africaine, venue dans le but de présenter son métier et les implications qui découlent de cette profession.

La journaliste souriante et chaleureuse étant de nationalité rwandaise, nous nous sommes interrogés sur les raisons de son expatriation en France. Celles-ci sont pour le moins assez évocatrices de la liberté de la presse, sous le régime de Paul Kagamé, l'actuel dirigeant du "pays des collines". En effet, légalement élu, Kagamé a commencé à faire baisser le taux de pauvreté de moitié au début de son mandat, puis a fait construire des hôpitaux et des écoles à travers le pays, le faisant prospérer, confirmant ainsi son image de dirigeant honnête et ouvert d'esprit. Ce n'est que quelques années plus tard qu'il commença à révéler son vrai visage: interdiction de parler de la pauvreté et de présenter la moindre image de gens pieds nus aux informations...

Et c'est à cause de ce contrôle de l'information, précisément, que la journaliste a été contrainte de s'exiler en France.

Elle avait en effet commencé à travailler dans l'enseignement, en suivant une formation de journalisme en alternance, pour finalement devenir présentatrice-reporter d'une émission d'écologie sur la chaîne principale rwandaise.

C'est d'ailleurs l'une de ses émissions qui est à l'origine de ses problèmes avec les autorités locales. Comme dit plus haut, Paul Kagamé a proscrit les images de gens pauvres, pour donner l'illusion qu'il n'y en a pas, car la misère ternit un peu son image de dirigeant éclairé. Il se trouve que par la force des choses, quelques-unes de ces personnes sont apparues pieds nus dans ce fameux reportage, ainsi que des habitations rudimentaires aux toits de chaume (chose impensable pour le dirigeant moderne et progressiste qu'est Paul Kagamé...). A sa sortie des studios de diffusion, un groupe de personnes envoyées par les autorités lui a fait comprendre que si elle continuait, elle allait avoir de graves ennuis (méthode subtile, s'il en est). Loin de se décourager, la journaliste rwandaise a continué, révélant la vraie nature du pouvoir de Kagamé, jusqu'à son article final.

Elle précise: "Des opposants étrangers ? Il y en a qui essaient de dire la vérité. Mais ils sont menacés. "

Le problème est d'autant plus criant quand on le met en relation avec cette phrase de Paul Kagamé : "Les pays étrangers ne peuvent pas me juger sur la liberté de la presse. Ils ne fondent leurs jugements qu'à partir de leur presse. Ma définition de la liberté de la presse est différente de la vôtre, c'est tout. Les pays occidentaux ne doivent pas venir imposer leur vision de la démocratie."

Il se trouve que les conditions de cette liberté de la presse rwandaise sont assez rudes. En effet, il est formellement interdit de montrer des gens pauvres, sales ou nus, ainsi que de critiquer une personnalité politique (sauf ordre du gouvernement). De plus, dans chaque interview, dans chaque reportage, un représentant du gouvernement doit se manifester, apparaître, et donner son accord pour la diffusion.

L'article 34 de la constitution du Rwanda stipule d'ailleurs: "La liberté de la presse et la liberté d'expression sont reconnues et assumées par le gouvernement".

La journaliste ajoute: "Quand tu montres des oppositions, tu peux être tué ou envoyé en prison."

Néanmoins, le ministère de l'Information rwandais a été dissout officiellement en 2010, et les moyens de diffusion de la presse sont maigres: 26 radios (dont seulement 6 appartiennent au domaine public, les autres sont contrôlées par l'Etat), 5 chaînes de télévision, et 50 journaux de presse, dont seulement 10 sortent régulièrement.

Imaginer que la liberté de la presse n'est pas encore une évidence dans certains pays, actuellement, fait réfléchir. Le Rwanda, par exemple, est classé 162ème en ce qui concerne la liberté de la presse. C'est contre cela que cette journaliste se bat, c'est contre cela que chaque journaliste devrait se battre. La liberté de la presse est plus forte que tout, mais quand elle est redéfinie par un dirigeant manipulateur et dictatorial, qu'en est-il ? Cette liberté est un droit humain, et comme les droits humains, elle doit être respectée et honorée partout, pour tout le monde, sans exceptions et sans limites, que ces limites soient religieuses, politiques, ou sociétales; la liberté doit être une évidence, et non une question discutable.

Pour reprendre les mots de l'intervenante: "Things need to change."